



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 04/04/2024

PREAMBULE

Le budget communal 2024 reposera sur une gestion rigoureuse des finances permettant de maintenir les grands équilibres financiers.

L'année s'articulera principalement autour des priorités suivantes :

- la fin des acquisitions foncières liées au collège avec l'aide de la commune de Lapeyrouse-Fossat
- les études de maîtrise d'œuvre de construction d'un nouveau service technique
- la mise en œuvre du plan de mobilité durable
- la poursuite du plan de sobriété énergétique lancée en 2022
- le développement d'une production photovoltaïque en autoconsommation collective sur la toiture du gymnase
- la fin des études liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme
- les travaux d'entretien et d'extension du réseau d'assainissement collectif
- la poursuite du travail engagé en matière de participation citoyenne (*référents de quartiers, Conseil municipal des jeunes...*) ;

L'année 2024 sera également marquée par la mise en place d'un budget participatif. Ce processus de démocratie participative permettra d'inclure les habitants dans l'allocation d'une partie des crédits du budget 2025.



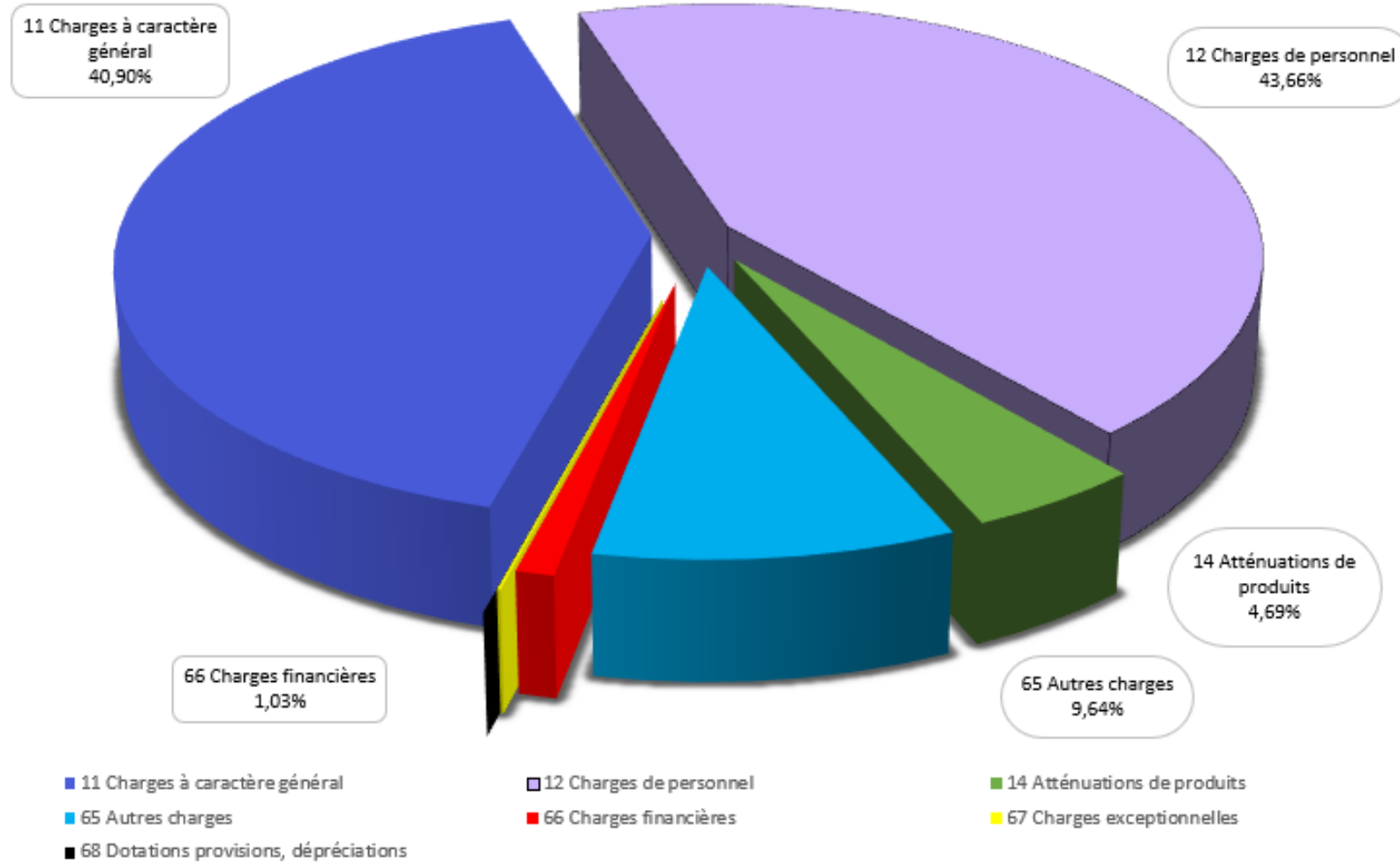
I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

A / LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2024 : 3 968 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chap.	Libellé	Montant	% du DRF
11	Charges à caractère général	1 396 000,00 €	40,90 %
12	Charges de personnel	1 490 000,00 €	43,66 %
14	Atténuations de produits	160 000,00 €	4,69 %
65	Autres charges	329 000,00 €	9,64 %
Total dépenses gestion courante		3 375 000,00 €	98,89 %
66	Charges financières	35 000,00 €	1,03 %
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	0,09 %
68	Dotations provisions, dépréciations	0,00 €	
Total dépenses réelles fonctionnement		3 413 000,00 €	100,00 %
023	Virement à la section d'investissement	275 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	280 000,00 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctio	0,00 €	
Total dépenses d'ordre fonctionnement		555 000,00 €	
D0002 Résultat N-1		0,00 €	
Total dépenses fonctionnement cumulées		3 968 000,00 €	

Dépenses réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2024



● Chapitre 011 : Charges à caractère général

Montant BP 2024 : 1 396 000 €

Afin de limiter l'augmentation des charges, de nombreux efforts de gestion sont réalisés par les services communaux.

L'hypothèse retenue pour 2024 est une stabilité des charges à caractère général.

Cette prévision intègre notamment :

- le coût de fonctionnement du nouveau restaurant scolaire
- une augmentation générale des prix liée au contexte inflationniste
- les prix de l'énergie et notamment la renégociation du coût de la molécule de gaz
- l'éligibilité de la commune à « l'amortisseur électricité » 2024
- une augmentation du coût des denrées alimentaires (marché de restauration scolaire)
- une augmentation du coût du service périscolaire / extrascolaire (augmentation de la fréquentation)
- l'augmentation de l'assurance dommage aux biens

● Chapitre 012 : Charges de personnel

Montant BP 2024 : 1 490 000 €

L'hypothèse retenue pour 2024 est une évolution de + 4.93 %

Cette tendance tient compte :

- du glissement vieillissement technicité
- le poste d'ATSEM de la 6ème classe créé en septembre 2023
- de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de + 5 points au 1^{er} janvier 2024
- des remplacements nécessaires à la continuité des services et des emplois saisonniers
- de la prime inflation 2023
- de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections
- du projet de mise en place en 2024 d'une protection sociale complémentaire pour la prévoyance (*assurance garantie maintien de salaire*)

● Chapitre 014 : Atténuation de produits

Montant BP 2024 : 160 000 €

L'hypothèse retenue pour 2024 est une évolution de + 42 %

Prélèvement lié à la loi SRU

En application de la loi SRU, la Ville est soumise à une obligation de production de logements sociaux. Cette obligation de production est fixée à 20 % de logements sociaux. La pénalité financière de la commune est estimée à 120 000 € (*44 283 € en 2023*).

Aucune dépense n'est déductible du prélèvement SRU en 2024.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

L'hypothèse retenue est que la CCCB et ses communes membres seront contributaires au FPIC comme l'an dernier : 40 000 €

- **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Montant BP 2024 : 329 000 €

L'hypothèse retenue est une stabilité des charges de gestion courante.

Il est à noter que la CCCB prendra en charge à partir de 2024 la participation liée aux transports urbains de Tisseo (*ex-participation au SITPRT*).

La contribution au SDEHG sera en augmentation de + 12 600 € à la suite de la rénovation en 2023 de 262 points lumineux dans le cadre du programme LED++.

47 000 € sont affectés aux subventions aux associations.

- **Chapitre 66 : charges financières**

Montant BP 2024 : 35 000 €

Le chapitre est en évolution de + 31.9 %.

Cette évaluation intègre les intérêts des emprunts en cours et le coût d'un nouvel emprunt de 250 000 € pour financer le projet d'installation photovoltaïque sur le gymnase.



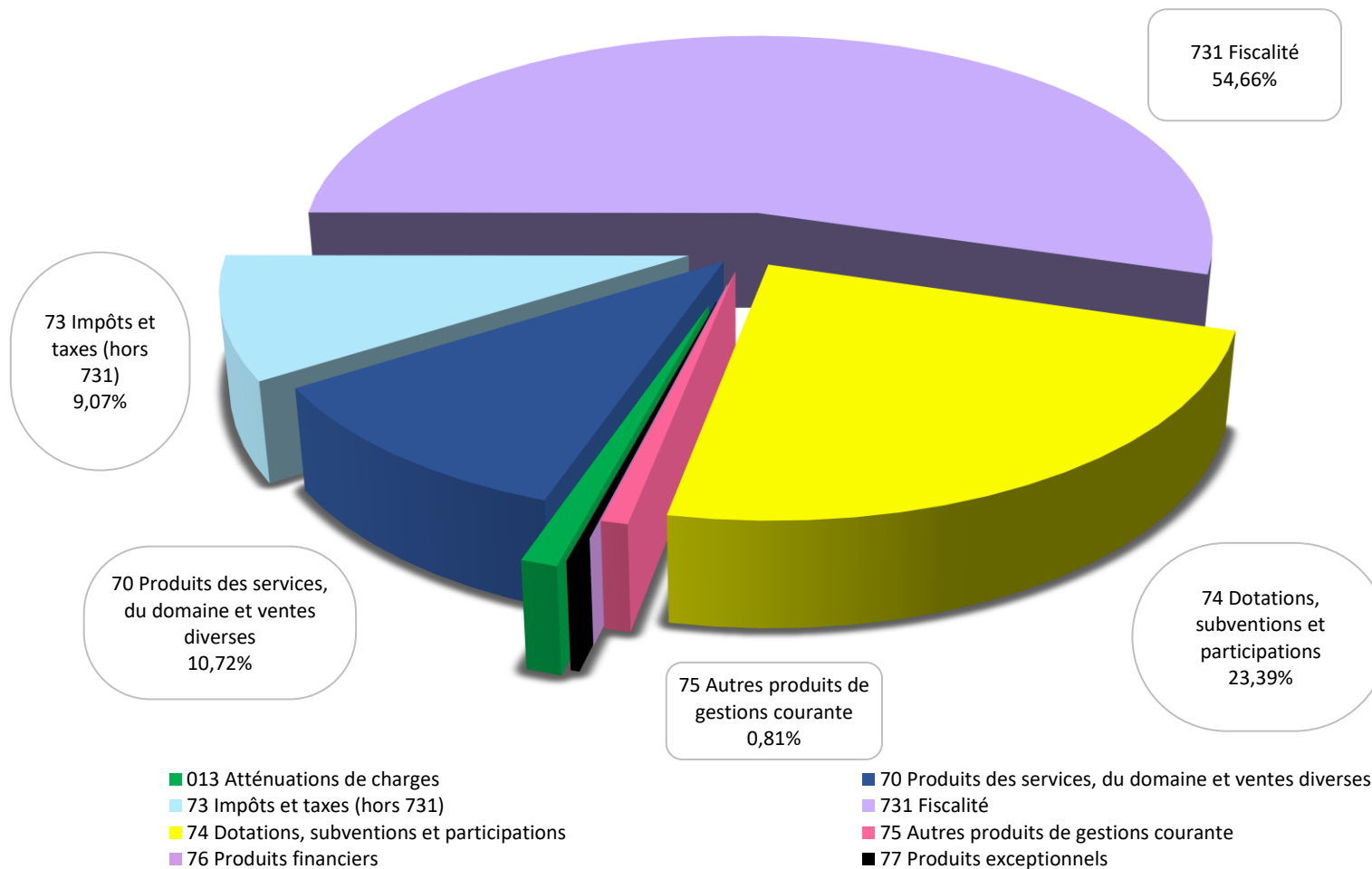
B / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2024 : 3 968 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chap.	Libellé	Montant	% du RRF
013	Atténuations de charges	40 000,00 €	1,08 %
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	396 900,00 €	10,72 %
73	Impôts et taxes (<i>hors 731</i>)	336 000,00 €	9,07 %
731	Fiscalité	2 023 977,00 €	54,66 %
74	Dotations, subventions et participations	866 053,00 €	23,39 %
75	Autres produits de gestions courante	30 070,00 €	0,81 %
Total recettes gestion courante		3 693 000,00 €	99,73 %
76	Produits financiers	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €	0,27 %
Total recettes réelles fonctionnement		3 703 000,00 €	100,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	0,00 €	
Total recettes ordre fonctionnement		15 000,00 €	
R0002	Résultat N-1	250 000,00 €	
Total recettes fonctionnement cumulées		3 968 000,00 €	
Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement (<i>DF 023 + DF 042 - RF 042</i>)		540 000,00 €	



Recettes réelles de fonctionnement - BUDGET PRINCIPAL 2024



● **Chapitre 13 : Les atténuations de charges**

Montant BP 2024 : 40 000 €

● **Chapitre 70 : Les produits des services**

Montant BP 2024 : 396 900 €

Le chapitre est relativement stable : - 0.73 %

● **Chapitre 73 : la fiscalité**

Montant BP 2024 : 2 359 977 €

Le chapitre est en augmentation de + 6.05 %

TF, TFNB et TH

Les bases d'imposition sont indexées sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Le coefficient d'actualisation s'élève à 1,039 pour 2024, soit un taux de progression des bases d'imposition ménages de + 3.9 %.

La pression fiscale sera stable.

Les taux s'établiront comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,5 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 123,98 %

Le produit est évalué à 1 980 000 €.

Taxes sur les pylônes électriques

Hypothèse retenue : 42 977 €

Attribution de compensation

Hypothèse retenue : 336 000 €.

Depuis 2017, la CCCB répercute le poids du transfert de la compétence voirie (*conséquence de la dissolution du syndicat*) sur le montant de l'attribution de compensation.

• Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations

Montant BP 2024 : 866 053 €

Le chapitre est en baisse : - 3.89 %.

La dotation globale de fonctionnement devrait être stable en 2024 : 533 000 €.

Les autres participations de l'Etat sont estimées à + 41 000 € (FSDAP, dotation « repas à 1 euro »)

La commune continuera de percevoir le fonds de soutien (FSDAP) mis en place par l'Etat à la suite de l'instauration de la réforme des rythmes scolaires : + 20 000 € (dotation supprimée en 2025).

L'hypothèse retenue pour la DTMO (droits de mutation à titre onéreux) est une baisse de - 30% : 175 000 €

La commune percevra la dotation versée par la CAF au titre du contrat enfance jeunesse (CEJ) (+ 83 000 €). Elle est reversée par l'organisateur du service : l'association en charge de la gestion de l'ALAE/ALSH.

• Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Montant BP 2024 : 30 070 €

• Résultat de fonctionnement

Montant BP 2024 : + 250 000 €

La commune conserve une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement en section de fonctionnement (250 000 € sur 830 923.62 €)



II LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2024 plusieurs investissements importants sont projetés. Il s'agit principalement des études de conception du futur centre technique municipal, de la dernière acquisition foncière nécessaire au projet de collège, des travaux liés au plan de mobilité et du projet d'installation photovoltaïque sur le gymnase.

Ils permettront de continuer à développer une offre de service adaptée aux besoins des habitants.

A / LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2024 : 3 709 900 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chap.	Libellé	BP N	% DRI
010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles	652 397,65 €	21,24 %
204	Subventions d'équipement versées	113 000,00 €	3,68 %
21	Immobilisations corporelles	1 211 316,77 €	39,44 %
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	987 218,46 €	32,15 %
Total dépenses d'équipement		2 963 932,88 €	96,52 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
13	Subventions d'investissement	7 000,00 €	0,23 %
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	3,26 %
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des partic	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	
Total dépenses financières		107 000,00 €	3,48 %
4581	Total des opé. pour le compte de tiers	0,00 €	
Total dépenses réelles d'investissement		3 070 932,88 €	100,00 %
040	Opérations d'ordre entre sections	15 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales	60 000,00 €	
Total dépenses d'ordre d'investissement		75 000,00 €	
D001 Solde d'exécution négatif N-1		563 967,12 €	
Total dépenses d'investissement cumulées		3 709 900,00 €	

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024

● Education / Jeunesse

▪ Achat du dernier foncier nécessaire à la réalisation d'un collège par le Conseil départemental de la Haute-Garonne (paiement réalisé en janvier 2024)

- Etude pour la réalisation d'un point jeune
- Achat de mobilier

● Urbanisme

- Fin des études de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

● Patrimoine

▪ Etude de maîtrise d'œuvre (concours) pour la construction d'un nouveau service technique
▪ Achat du foncier nécessaire à la création d'un nouveau service technique (*acquisition réalisée en janvier 2024*)

- Equipement audio et vidéo de la salle du conseil municipal
- Remplacement du gazon synthétique du city-stade
- Réparation de la zinguerie et de deux toitures-terrasses au gymnase
- Réaménagement de l'espace de convivialité du gymnase
- Divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux

● Développement durable

▪ Etude et travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le gymnase (opération d'autoconsommation collective)

- Travaux et aménagements liés à la gestion différenciée des espaces verts, à la végétalisation de la commune

● Culture

- Création progressive du fonds culturel de l'AlphaB (documents : livres, CD, DVD,)
- Valorisation du fonds culturel de l'AlphaB

● Espace public

- Fin des travaux d'aménagement de la place du 8 mai
- Acquisition de mobilier urbain (cendriers, bancs, poubelles...)

● Développement du logement social

- Subventions communales versées directement à des bailleurs sociaux pour l'acquisition d'un foncier ou la construction de logements sociaux (subventions déductibles en n+2 du prélèvement SRU)

● Plan de mobilité durable / voirie départementale

- Travaux d'aménagement de l'intersection de la route du Cammas et de la route de Lavalette (150 mètres trottoirs route du Cammas et sécurisation du carrefour)
- Etude d'aménagement d'un giratoire au niveau de la pharmacie sur la RD 888 (voie départementale)
- Etude de faisabilité pour aménager un piétonnier sur la route d'Albi (section centre-ville / chemin Lourmet)
- Signalisation verticale et horizontale sur la route d'Albi

● Plan de mobilité durable / voirie communautaire

- Aménagement d'un piétonnier chemin de Castelviel¹
- Travaux de sécurisation de la route du Cammas (voie communautaire)
- Etude de création d'un nouveau pont agricole traversant le Girou
- Aménagement du stationnement de la rue des Cévennes et de la rue Rouergue
- Remise en état de la liaison piétonne entre le Bezinat et le secteur du chemin de Lourmet
- Entretien et rénovation de la voirie communautaire sur divers secteurs

● Eclairage public² / Energie

- Travaux de rénovation de divers secteurs de la commune : chemin Rebel et rue de Bretagne
- Etude de rénovation de l'éclairage public des équipements sportifs
- Etude d'effacement des réseaux chemin du Fort

¹ Travaux financés par la CCCB sans minoration de l'attribution de compensation de la commune

² Investissements réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour le compte de la commune



A / LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2024 : 3 709 900 €

RECETTES			
Chap.	Libellé	BP N	% RRI
010	Stocks		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 090 000,00 €	35,22 %
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 250 000,00 €	40,39 %
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		2 340 000,00 €	75,61 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	173 976,38 €	5,62 %
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés N-1	580 923,62 €	18,77 %
18	Compte de liaison : affectation	0,00 €	
26	Participations et créances rattachées à des participati	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
024	Produits de cessions	0,00 €	
Total recettes financières		754 900,00 €	24,39 %
4581	Total des ops. pour le compte de tiers	0,00 €	
Total des recettes réelles d'investissement		3 094 900,00 €	100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	275 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	280 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales (4)	60 000,00 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement		615 000,00 €	
R001	Solde d'exécution positif N-1	0,00 €	
Total des recettes d'investissement cumulées		3 709 900,00 €	

- **ressources externes (1068)**

Une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement (autofinancement) sera transféré en recette d'investissement : + 580 923.62 €

- **ressources internes**

FCTVA (10)

La commune perçoit le fond de compensation de la TVA avec un décalage d'un an par rapport au paiement des dépenses. Le FCTVA est évalué à 112 000 € pour l'année 2024.

Taxe d'aménagement (10)

Hypothèse retenue : 61 976 €

Subventions (13)

Plusieurs subventions ont été notifiées à la commune et restent en attente de liquidation. D'autres sont en cours d'instruction et feront l'objet d'une notification au cours de l'année 2024.

Hypothèse retenue : 1 090 000 €

Acquisitions foncières

- 527 908 € de la commune de Lapeyrouse-Fossat

Construction d'un centre technique municipal

- 132 800 € du Conseil départemental sur l'achat foncier nécessaire au projet

Restaurant scolaire des 4 Collines

- 138 217 € du Conseil départemental (sur 329 506 €)

Ecole maternelle Les 4 Collines

- 80 000 € de l'Europe (fonds LEADER)

Aménagements de Voirie / Cheminements piétonniers / Espace public

- 27 557 € du Conseil départemental pour l'urbanisation de la route du clos du loup (sur 90 000 €)
- 24 334 € du Conseil départemental pour l'aménagement de la place du 8 mai
- 25 000 € de l'Europe (fonds LEADER) pour l'opération de requalification d'un espace de stationnement en zone naturelle et piétonne

Gymnase / Rénovation et mise en accessibilité

- 50 606.71 € de l'Europe (fonds LEADER)

Autres projets

- 5 044 € du Conseil départemental pour l'acquisition de mobilier (scolaire)
- 3 285.25 € du Conseil départemental pour la valorisation des espaces de l'AlphaB
- 3 173 € du Conseil départemental pour des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments
- des subventions du Conseil départemental sur divers projets (acquisition de matériel...) - en cours d'instruction
- une subvention de la Région pour la diffusion d'un concert – en cours d'instruction

Besoin de financement (16)

Le besoin de financement est évalué en 2024 à 1 250 000 €

Ce besoin de financement correspond à l'emprunt long terme lié au projet de collège (1 000 000 €) et à un emprunt lié au projet photovoltaïque (250 000 €)



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

• SECTION D'EXPLOITATION

Montant BP 2024 : 323 000 €

La section d'exploitation permet au service de l'assainissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du service.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2023 : 921 637.73€

La section d'investissement, contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024

- Reprise des études de mise en place d'une servitude nécessaire à la réalisation du projet d'extension de l'assainissement collectif route de Moutou

- Extension du réseau assainissement collectif sur la route départementale de Moutou
Le projet comporte trois phases :

Phase 1 : réalisée

Phase 2 : extension du réseau sous chaussée départementale.

Phase 3 : extension du réseau en terrain privé + raccordement à la station d'épuration

- Réparation d'une conduite d'assainissement dans le centre du village
- Traitement de l'H2S du poste de relevage de Castelviel (*risque de corrosion du réseau*)
- Travaux de remplacement du dégrilleur de la STEP par un tamis rotatif (*projet*)
- Travaux divers d'entretien de la STEP et du réseau d'assainissement